

PRÉFET DES HAUTES-ALPES

Direction Départementale de la Cohésion
Sociale et de la Protection des Populations

SERVICE JEUNESSE SPORTS FAMILLE

Affaire suivie par : Josiane JACQUOT

Téléphone : 04.92.22.23.07 Courriel : josiane.jacquot@hautes-alpes.gouv.fr

PERIMETRE REGLEMENTAIRE POLITIQUE DE LA VILLE

QUARTIER « HAUT-GAP » RUES et N°

Rue des Autanes :

Numéros : 1 à 23 (pairs ou impairs)

Avenue de Bure :

Numéros : 2, 3, 4 ... à 24 (pairs ou impairs)

ATTENTION les bâtiments du Côteaux du Forest n'ont pas de numéros affectés (ce doit être les 21, 22 et 24) mais les adresses sont identifiées en : HLM Côteaux du Forest bâtiment A ou B ou C ou D ou E (complété d'un chiffre)

Rue de Ceuze :

Numéros : 1 à 9 (pairs ou impairs)

Avenue de Chabrières :

Numéros : 1 à 13 (pairs ou impairs)

Rue de Chaudun :

Numéros : 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15

Route du Forest :

Numéros : 5, 7, 25, 25A, 25B, 25C, 25D (HLM Forest d'Entrais du 25 au 25D)

Rue du Forest :

Numéros : 1, 2, 3, 4, 5, 7, 9, 11

Rue du Forest d'Entrais :

Numéros : 6bis, 8, 8bis, 10, 9, 11bis, 11 ter, 13 (A, B, C = HLM Le Copernic), 19, 21

Rue des Silos :

Numéros : 3 Les Epis, 3 Les Lilas

Rue de Villebois :

Numéros : 2, 4, 6, 8, 10, 12